

## **Les coopératives jeunesse de services importées du Québec** Pour un rapprochement des acteurs « économiques » et « éducatifs » de l'ESS ?

### **Coopératives Jeunesse de Services imported from Quebec** Bringing SSE and educational organisations closer together

### **Las Cooperativas « Juventud de servicios » importadas desde** **Québec**

### ¿ En favor de un acercamiento de los actores “económicos” y “educativos” de la ESS ?

Sandrine Rospabé, Emmanuelle Maunaye and Hélène Le Breton

Number 344, April 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039584ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039584ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rospabé, S., Maunaye, E. & Le Breton, H. (2017). Les coopératives jeunesse de services importées du Québec : pour un rapprochement des acteurs « économiques » et « éducatifs » de l'ESS ? *Revue internationale de l'économie sociale*, (344), 89–103. <https://doi.org/10.7202/1039584ar>

Article abstract

Coopératives Jeunesse de Services (service youth cooperatives) is a training scheme that introduces young people to cooperative entrepreneurship. Imported from Quebec, the project has been running in Brittany since 2013. In an unusual partnership, the scheme brings together SSE economic organisations (cooperatives, regional SSE networks, CRESS, etc.) and educational organisations (community and youth educational programmes) to help young people between the ages of 16 to 18 create and develop a cooperative over the course of a summer. The article looks at the two groups' views about the cooperatives and the relationships that form through their joint participation in the project. It appears that working in partnership enables them to deconstruct their biases and invent new ways of working together.

Tous droits réservés © Recma, 2017

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# LES COOPÉRATIVES JEUNESSE DE SERVICES IMPORTÉES DU QUÉBEC

## POUR UN RAPPROCHEMENT DES ACTEURS « ÉCONOMIQUES » ET « ÉDUCATIFS » DE L'ESS?

par Sandrine Rospabé \*, Emmanuelle Maunay \*\* et Hélène Le Breton \*\*\*

*Les coopératives jeunesse de services (CJS) se présentent comme un projet d'éducation des jeunes à l'entrepreneuriat coopératif. Importé du Québec, ce projet est expérimenté en Bretagne depuis 2013. Il rassemble dans un partenariat inhabituel des acteurs « économiques » de l'ESS (coopératives, pôle de développement de l'ESS, chambres régionales de l'ESS (Cress), etc.) et des acteurs « éducatifs » de l'ESS (structures d'éducation populaire/jeunesse) qui vont faciliter, le temps d'un été, la création et le développement d'une coopérative par des jeunes de 16 à 18 ans.*

*Cet article interroge les perceptions de ces deux familles d'acteurs sur les CJS et, ce faisant, les rapports qu'ils peuvent entretenir dans une participation commune à ce projet. Il apparaît que ce travail en partenariat leur permet de déconstruire leurs préjugés et d'inventer de nouvelles manières de travailler ensemble.*

### **Coopératives Jeunesse de Services imported from Quebec: Bringing SSE and educational organisations closer together**

Coopératives Jeunesse de Services (service youth cooperatives) is a training scheme that introduces young people to cooperative entrepreneurship. Imported from Quebec, the project has been running in Brittany since 2013. In an unusual partnership, the scheme brings together SSE economic organisations (cooperatives, regional SSE networks, CRESS, etc.) and educational organisations (community and youth educational programmes) to help young people between the ages of 16 to 18 create and develop a cooperative over the course of a summer. The article looks at the two groups' views about the cooperatives and the relationships that form through their joint participation in the project. It appears that working in partnership enables them to deconstruct their biases and invent new ways of working together.

### **Las Cooperativas « Juventud de servicios » importadas desde Québec: ¿en favor de un acercamiento de los actores “económicos” y “educativos” de la ESS?**

Las Cooperativas Juventud de Servicios (CJV) se presentan como un proyecto de educación de los jóvenes al emprendimiento cooperativo. Este proyecto importado desde Québec está experimentado en Bretaña desde 2013. Reúne en una colaboración inusual de los actores “económicos” de la ESS (Cooperativas, polo de desarrollo de la ESS, CRESS etc.) y de los actores “educativos” de la ESS (estructuras de educación popular (EP)/juventud) que facilitarían, durante un verano, la creación y el desarrollo de una cooperativa por los jóvenes de 16 hasta 18 años de edad.

El presente artículo cuestiona la percepción de estas dos familias de actores sobre las CJS y, de esa manera, las relaciones que pueden mantener en una participación común a este proyecto. Resulta que esta experiencia compartida les permite deshacer sus prejuicios e inventar nuevas maneras de trabajar en conjunto.

\* Maître de conférences en économie à l'IUT de Rennes, chercheuse au CIAPHSEA2241.

\*\* Maître de conférences en sociologie à l'IUT de Rennes, chercheuse au Crape UMR 6051.

\*\*\* Coordinatrice régionale Bretagne du groupe de pédagogie et d'animation sociale (GPAS) et enseignante-chercheuse associée à l'université de Rennes-1.

Nées au Québec il y a plus de vingt-cinq ans, les coopératives jeunesse de services (CJS) sensibilisent chaque année plus de 2500 jeunes Québécois à l'entrepreneuriat coopératif. Durant un été, un groupe de jeunes coopérateurs, âgés de 12 à 17 ans, s'initie au fonctionnement d'une entreprise coopérative, s'organise collectivement pour proposer des services à la population sur leur territoire (livraison, jardinage, peinture, archivage, ménage, mise en rayon, etc.). Il doit aussi définir une stratégie de commercialisation (démarchage, devis, facture) et prendre des décisions de façon démocratique (affectation des résultats de l'activité, répartition des contrats et des tâches).

En octobre 2011, à l'occasion du Forum international de l'économie sociale et solidaire (ESS) au Québec, un groupe d'acteurs bretons de l'ESS représentants de structures coopératives et fédératives de l'ESS (pôle de développement et Cress) découvre cette expérience et décide de l'importer en France<sup>(1)</sup>. Pour ces acteurs, le projet CJS porte en lui des innovations multiples qu'il faut développer en France. La CJS est perçue, par ses initiateurs et ses défenseurs, comme une innovation sociale, car elle représente un projet original d'entrepreneuriat coopératif pour les 16-18 ans<sup>(2)</sup>. Il s'agit d'un projet éducatif qui forme les jeunes à créer leur entreprise coopérative et à vivre une expérience collective pendant leurs vacances d'été. C'est également une innovation pédagogique car elle s'appuie sur la pédagogie active et expérientielle, les jeunes apprennent en faisant, et ne repose pas sur une action fictive. Enfin, la CJS est une innovation partenariale car elle réunit autour

---

(1) Une première expérience de CJS (non pérennisée par la suite) a été menée en 2011 dans la région Poitou-Charente auprès de sept jeunes.

(2) Il existe par ailleurs d'autres expériences d'entrepreneuriat collectif, sous forme associative, comme les junior entreprises et les junior associations. Maunaye et Poisson (2017) comparent l'impact des CJS et des JA sur la construction de l'individualité des adolescents et sur leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

### Méthodologie

Cet article repose sur un travail de recherche en cours. Depuis début 2015, nous menons une recherche sur les coopératives jeunesse de services (CSJ) en Ille-et-Vilaine (35). Plus précisément, nous avons choisi de nous intéresser en premier lieu à la CJS de Maurepas à Rennes. Ce quartier fait partie des cinq territoires prioritaires du contrat de ville 2015-2020 de Rennes métropole. Notre travail de terrain nous a amenés à suivre toutes les étapes de cette CJS, depuis le lancement du processus (en février 2015) jusqu'à son achèvement (fin de l'été 2015), mobilisant les méthodes qualitatives de récolte des données (observations participantes et entretiens approfondis). C'est ainsi que nous avons pu réaliser des entretiens auprès des acteurs impliqués dans le projet des CJS, qu'ils relèvent de la famille des acteurs « économiques » de l'ESS ou de l'éducation populaire (EP). Au total, nous avons rencontré et interrogé quatre acteurs « économiques » de l'ESS (animateur de comité local, coordinateur du projet, porteur juridique des CJS, partenaire institutionnel) et cinq acteurs de l'EP/jeunesse (parrains et animateurs de CJS). Nous avons également choisi d'enrichir ce corpus par l'interview de deux professionnels de la jeunesse et de l'EP qui n'ont pas souhaité participer à cette expérience des CJS. L'objectif de ces entretiens était de mieux comprendre les positionnements idéologiques et professionnels de chacun (qu'ils aient ou non participé à l'expérience de la CJS), de saisir leurs points de convergence et de divergence. C'est ce matériau qui est exploité dans le présent article.

(3) Cette distinction entre acteurs « économiques » et « éducatifs » de l'ESS est une simplification de la réalité dans la mesure où certains de ces acteurs se positionnent sur les deux dimensions. Les pôles de développement de l'ESS, par exemple, s'inscrivent sur leur territoire par le soutien à l'initiative économique/entrepreneuriale et la sensibilisation/éducation en ESS. De plus, nous restreignons le champ des acteurs « éducatifs » de l'ESS à l'éducation populaire/travail de jeunesse alors qu'il est bien plus vaste (par la présence des organismes de formation associatifs notamment).

d'un même projet un collectif d'acteurs qui n'ont pas nécessairement pour habitude de collaborer : réseaux de l'ESS, structures jeunesse de l'éducation populaire (EP), collectivités territoriales, entreprises, citoyens.

Notre article vise ainsi à interroger les perceptions des acteurs « économiques » (coopératives, pôle de développement de l'ESS, Cress, etc.) et des acteurs « éducatifs » de l'ESS (structures d'éducation populaire/junesse)<sup>(3)</sup> sur les CJS et, ce faisant, les rapports qu'ils peuvent entretenir dans une participation commune à ce projet. Qu'ont-ils à gagner à y participer ? Que peut leur apporter ce travail en partenariat ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Dans une première partie, nous reprendrons certains éléments historiques du mouvement de l'ESS afin de saisir les fondements communs entre acteurs « économiques » et « éducatifs », puis de comprendre leur éloignement. En prenant l'exemple des CJS,

### Le déploiement des coopératives jeunesse de services en France<sup>(1)</sup>

L'expérimentation des CJS a démarré en 2013 en Bretagne à l'initiative du réseau Coopérer pour entreprendre (réseau des coopératives d'activités et d'emploi (CAE), des pôles de développement de l'ESS et de la Cress Bretagne en partenariat avec RESEAU, le réseau de la coopération du travail du Québec<sup>(2)</sup>). Elle s'étend progressivement sur le territoire français : trois CJS en 2013, huit en 2014 sur le Grand Ouest, vingt et une en 2015 sur six régions et enfin trente-deux CJS en 2016 sur sept régions. Le modèle des CJS fonctionne en mettant en lien quatre acteurs essentiels et obligatoires :

- le **comité local** est constitué des différents acteurs du territoire (les collectivités locales, les acteurs de l'emploi, de l'ESS, les structures jeunesse et des entreprises locales) qui se mobilisent avant le lancement de la CJS pour créer les conditions favorables à sa création (financement, recherche des locaux, communication, recrutement des animateurs, formation).
- La **coopérative d'activités et d'emplois** (CAE) est le porteur économique de l'activité. La CJS n'a pas d'existence légale. Elle facture et existe juridiquement à travers la CAE.
- Les **animateurs** encadrent la CJS, l'un avec un profil « économie-gestion », l'autre avec un profil « jeunesse-éducation populaire ». Ils sont formés à la pédagogie CJS en début d'expérience afin de s'approprier la logique de fonctionnement d'une entreprise coopérative en général et d'une CJS en particulier à transmettre aux jeunes coopérants au cours de l'été.
- Les **jeunes coopérants**<sup>(3)</sup> sont initiés et formés tout au long de l'été au fonctionnement d'une entreprise coopérative. Ils sont ainsi détenteurs d'une part sociale (d'environ 10 euros), siègent tous au conseil d'administration hebdomadaire et participent ainsi à la prise de décision collective et démocratique de la coopérative. Selon leurs intérêts, ils sont également membres d'un des comités (marketing, finances ou ressources humaines) qui facilitent la tâche du CA et permettent une meilleure organisation de la gestion volontaire de la coopérative.

(1) Pour plus de précisions sur les CJS, se reporter à S. Rosbapé, H. Lebreton, E. Maunaye & M.L. Point (2016).

(2) En 2015, le RESEAU crée la fabrique entrepreneuriale désormais chargée du développement et de la gestion des CJS.

(3) En 2015, 282 jeunes coopérants ont participé à une CJS sur le territoire français. Agés en moyenne de 17 ans, comptant une légère minorité de filles (47 %), ils sont majoritairement lycéens de filière générale et technique (52 %) et de filière professionnelle (22 %). Seulement 2 % d'entre eux sont demandeurs d'emploi (Coopérer pour entreprendre, 2016). Ils viennent de territoires ruraux, semi-urbains et urbains et sont recrutés par les animateurs, principalement *via* les structures jeunesse, les établissements scolaires et les missions locales.

nous pourrons dans une deuxième partie analyser les relations entretenues aujourd'hui par ces deux familles d'acteurs autour de ce projet en direction de la jeunesse et approcher leurs points de convergence et de divergence. La troisième partie montrera que le travail en partenariat effectué grâce à la CJS leur permet aussi de déconstruire leurs préjugés et d'inventer de nouvelles manières de travailler ensemble.

### **Acteurs « économiques » et « éducatifs » de l'ESS : des liens fragiles malgré une proximité historique et idéologique**

La question du lien entre les dimensions économiques et éducatives de l'ESS se pose très tôt, dès le XIX<sup>e</sup> siècle avec la naissance des mouvements d'éducation ouvrière (bibliothèques ouvrières, clubs ouvriers, universités populaires), qui défendent la participation des citoyens à la vie sociale, économique et politique et leur émancipation par la culture et la coopération. *« Mais malgré son engagement historique envers l'éducation (ouvrière, populaire, coopérative), l'ESS semble aujourd'hui très éloignée de cette ambition de formation générale de la jeunesse »* (Demoustier et Wilson-Courvoisier, 2009). De leur côté, les acteurs de l'EP semblent s'être progressivement éloignés du champ socio-économique. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la visée holistique des initiatives « primitives » d'éducation populaire est atteinte par l'externalisation de la dimension politique, économique et sociale de leur action (Morvan, 2011). Comme l'explique le sociologue Olivier Douard, *« il est possible de voir dans l'infléchissement du projet d'“éduc pop” sur son versant éducatif – la définition la plus politique restant minoritaire – une des raisons du peu de place fait à l'économie. Cette mise à distance de l'économique va jusqu'à concerner le fonctionnement même des associations du secteur, les exposant au risque permanent de la crise »*.

### **Des fondements historiques communs**

Dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les premiers socialistes utopiques expérimentent des projets d'éducation populaire. Ainsi Etienne Cabet préside, de 1832 à 1834, l'association pour l'éducation gratuite du peuple qui organise des rencontres autour de thèmes politiques et économiques, mais aussi de fables, de chants politico-socialistes écrits par de jeunes icariens. Sur l'exemple des icariens, les fouriéristes fondent leurs propres écoles et cercles d'instruction (Morvan, 2011).

S'ouvre alors durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce que Carton appelle *« la version primitive de l'éducation populaire »*, le moment où la dimension culturelle du mouvement ouvrier côtoie la dimension productive et solidaire, avant que chacune de ses branches ne se sépare progressivement pour se spécialiser (mutuelle, coopérative de production et action culturelle) (Morvan, 2011).

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les bourses du travail, développées par Fernand Pelloutier selon le principe « Eduquer pour révolter », sont à la fois des organisations de solidarité (dotées de services de mutualité – placement, caisses de solidarités, de maladie, chômage, décès) et des lieux d'éducation et de conscientisation de la classe ouvrière par l'organisation de conférences, cours du soir, représentations théâtrales, etc. A la même époque, le monde des coopératives vient croiser celui des universités populaires. Par exemple, à Nîmes, Gide, apôtre de l'idée coopérative, préside en 1899 à la transformation nominative de la « Société d'économie populaire », qui faisait partie de la floraison des institutions coopératives créées dans cette ville au cours des années 1880, en université populaire (Cacérés, 1964).

Alors que, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'éducation populaire peut être perçue comme la dimension culturelle du mouvement ouvrier et de l'action collective, elle devient au XX<sup>e</sup> siècle le fait d'associations spécialisées dans la culture et l'organisation des loisirs et des vacances avant son institutionnalisation progressive dans l'appareil d'Etat (Lepage, 2001). Les liens entre les structures d'économie sociale (mutuelle, coopérative et association) axées sur la dimension socio-économique du projet et les acteurs de l'éducation populaire se distendent.

### **Une idéologie partagée autour de l'émancipation et de la transformation sociale...**

Pourtant, les acteurs « économiques » de l'ESS et ceux de l'EP partagent le même dessein politique de transformation sociale, de construction d'autres rapports sociaux, économiques et politiques entre les individus. L'émancipation des personnes est une finalité forte de ces deux familles d'acteurs. En visant à développer les capacités d'expression et de prise de parole, de participation au débat public et d'autonomie, l'ESS rejoint des principes essentiels de l'éducation populaire (Neyret, 2006). Par ailleurs, la dimension pédagogique incluse dans les démarches d'ESS ajoute à sa proximité avec l'éducation populaire. Mignon stipule qu'« axée sur les initiatives de développement local et de lutte contre tout ostracisme, l'économie solidaire [...] est, par sa pédagogie de la solidarité avec l'autre, une démarche d'éducation populaire » (Mignon, 2007, p. 223). L'apprentissage expérientiel apparaît être au cœur des projets d'ESS et d'éducation populaire lorsque l'expérience permet l'élaboration de savoirs qui seront réinvestis ensuite dans la pratique.

Certains auteurs considèrent que l'éducation populaire peut jouer un rôle d'aiguillon dans le développement de l'ESS. Maurel s'interroge sur la place que pourrait prendre l'éducation populaire, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, dans le développement de l'ESS, de l'esprit coopératif, de modes de production alternatifs remettant en cause les rapports hiérarchiques, autoritaires et strictement marchands qui régissent les rapports de travail et de production de la grande entreprise

industrielle (Maurel, 2011). Selon Draperi, l'éducation populaire « continue d'être le lieu privilégié d'éducation politique à l'économie sociale » (Draperi, 2011, p. 194).

### ... mais des acteurs qui se côtoient peu

Malgré une histoire commune et un même projet de société, force est de constater que le rapprochement entre les acteurs « économiques » et « éducatifs » de l'ESS ne va pas de soi aujourd'hui.

Certes, l'hétérogénéité de ces deux secteurs nous invite à être prudents dans la généralisation de nos propos à l'ensemble des acteurs. La diversité observée dans le secteur de l'ESS se retrouve dans le champ de l'éducation populaire, divisé entre les grandes fédérations historiques d'éducation populaire, les associations nationales mobilisant les citoyens sur leurs droits et de grandes questions de société (ATD quart monde, Attac, le DAL, etc.) et les associations et collectifs citoyens locaux militant pour le respect des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. L'association La Trouvaille différencie l'Education populaire « avec un grand E », rassemblant les initiatives éducatives agréées par les pouvoirs publics se déroulant hors de l'école, dans un souci de démocratisation culturelle, de l'éducation populaire « avec un petit e » qui concerne tout type d'éducation visant à l'émancipation des groupes dominés, par des pédagogies critiques, leur participation à la vie publique et la visée de transformation radicale de l'ordre social (Mesnil, Morvan & Storai, 2015). Les divergences peuvent aussi venir des champs d'intervention des structures comme l'explique Jonathan (salarié dans l'ESS) : « *Je me souviens de débats au sein du Cnajep où on se trouvait avec d'un côté les mouvements de l'éducation populaire purement éducatifs et, de l'autre, les mouvements de l'éducation populaire qui étaient plutôt sur le champ économique, les questions de l'emploi, du logement. On retrouvait d'un côté, les Francas, la Ligue, les Cemea et de l'autre les MRJC, les FJT, les mouvements de jeunesse, la JOC*<sup>(4)</sup>. »

De nombreux acteurs de l'éducation populaire ne se reconnaissent pas dans la terminologie « ESS ». Certains parce qu'ils ne savent pas vraiment ce que recouvre ce secteur. « *Je n'ai pas une bonne connaissance [de l'ESS], mes collègues non plus, c'est un truc dont on parle peu même dans notre corps de métier, dans l'animation socioculturelle, jamais on n'en discute vraiment* » (Olivier, salarié dans l'EP). D'autres parce qu'ils ne s'identifient pas à certaines de ses structures qui se banalisent sous l'emprise du modèle économique néolibéral dominant. Pour Philippe (salarié dans l'EP) : « *Il faut arrêter de croire que l'économie sociale, c'est les valeurs, parce que sinon... si les mutuelles avaient des valeurs, ça ne serait pas des multinationales...* »

Pourtant, un certain nombre de structures de l'EP revendiquent leur appartenance au champ de l'ESS, ou parfois seulement au champ de l'économie solidaire. Les Cemea, les Francas, la Ligue

---

(4) Cnajep : Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire ; Cemea : Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active ; MRJC : Mouvement rural de jeunesse chrétienne ; FJT : Foyers des jeunes travailleurs ; JOC : Jeunesse ouvrière chrétienne.

de l'enseignement, les fédérations des Aroeven, les Eclairseuses Eclairseurs de France sont membres de l'Économie sociale partenaire de l'école de la République (Esper). Le réseau des Crefad (Centre de recherche, d'étude, de formation à l'animation et au développement), issu de Peuple et Culture, soutient la prise en compte du fait économique de leurs associations inscrites dans l'économie solidaire. De fait, les structures de l'EP, majoritairement associatives et parfois coopératives, sont juridiquement dans l'ESS, mais cela ne suffit pas toujours pour construire une appartenance identitaire. Pour les acteurs les plus militants de l'EP, cette distance s'atténuerait peut-être si le rapport de l'ESS au politique évoluait et si cette économie passait d'un rôle d'amortisseur, de régulateur du capitalisme, à un projet plus transformateur (Demoustier, 2001). Et les acteurs de l'ESS peuvent aussi être assez critiques à l'égard de l'éducation populaire telle qu'ils la perçoivent aujourd'hui. *« C'est un élément qui s'est beaucoup perdu dans les structures de l'EP, cette question de l'émancipation. On voit bien une fracture dans les familles de l'EP et de la jeunesse avec celles qui sont plus allées vers l'apport de prestations et qui ont perdu cette dimension et d'autres qui s'y accrochent »* (Marie, salariée dans l'ESS).

Mais certains acteurs interrogés identifient néanmoins les points de rapprochement entre l'ESS et l'EP. Comme Juliette (salariée dans l'EP): *« Il y a pas mal de choses qui se recoupent [entre l'EP et l'ESS] parce qu'en fait l'ESS [...] souvent, c'est animé de façon à ce que ce soit participatif, que ce soit aussi ancré localement, qu'il y ait des dynamiques collectives [...], un homme une voix. Ce sont des choses que l'on défend aussi. Je pense que l'on a pas mal de parallèles à faire et du coup, on a facilement des valeurs en commun et de fait une envie éducative derrière. »*

En rassemblant autour d'un même projet structures « économiques » de l'ESS et structures de l'éducation populaire, les coopératives jeunesse de service peuvent créer de l'interconnaissance et des convergences autour de la question de la jeunesse, mais aussi mettre en évidence les points de tension existant entre ces deux familles d'acteurs.

## **Les CJS : quels enjeux pour les acteurs « économiques » et « éducatifs » de l'ESS ?**

Les CJS rassemblent des acteurs « économiques » de l'ESS et des acteurs de l'EP/jeunesse dans un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif. Parmi les acteurs de l'ESS qui participent au projet sur les différents territoires bretons, se retrouvent : Coopérer pour entreprendre (qui développe, au niveau national, le projet CJS et en assure la coordination), les CAE, les pôles de développement de l'ESS (avec un rôle d'animation des comités locaux), la Cress (coordinatrice régionale des CJS) et des acteurs locaux de l'ESS, Scop notamment, qui participent aux comités locaux

et/ou se positionnent comme clients des CJS. Les acteurs de l'EP/jeunesse sont des associations jeunesse implantées sur le territoire de la CJS, indépendantes (parfois équipements de quartier dans les villes) ou membres de fédérations nationales (MRJC, Francas, Leo Lagrange, foyers ruraux), et de plus en plus des services de collectivités territoriales. Elles participent aux comités locaux et occupent le rôle de parrain jeunesse.

### Des visées communes

Les CJS regroupent des acteurs qui ont en commun de vouloir agir pour la jeunesse. Ils partagent un diagnostic assez défavorable sur le sort réservé aux jeunes aujourd'hui. L'insertion est l'un des problèmes majeurs auquel ces jeunes sont confrontés aujourd'hui, que ce soit sur la dimension du travail ou, plus largement, sur celle de leur reconnaissance sociale. Emplois de courte durée, problèmes de déclassement, périodes de chômage importantes, manque de valorisation de leur place dans la société façonnent le quotidien de la jeunesse française (Amsellem-Mainguy et Timoteo, 2012).

### **Un objectif partagé pour agir sur l'autonomie et l'émancipation des jeunes, pour leur donner une place**

Parce qu'elles offrent aux jeunes coopérants un espace d'expression, de prises de décisions et d'actions, les CJS participent à donner une place aux jeunes, ou plutôt à mettre en place un cadre pour qu'ils puissent la prendre et *« leur faire comprendre vraiment qu'ils ont toutes les clefs en main pour faire ce qu'ils veulent »*, explique Juliette (salariée de l'EP). Cette prise de responsabilité est favorisée par l'utilisation de pédagogies issues de l'éducation nouvelle, reposant sur des méthodes actives, un apprentissage coopératif et une pédagogie du projet.

Pour les acteurs « économiques » de l'ESS, les objectifs d'émancipation et d'exercice d'une citoyenneté économique des jeunes implicitement véhiculés par les CJS font écho aux principes constitutifs de l'ESS. Selon Christine (salariée dans l'ESS), les CJS n'interrogent pas seulement la dimension économique, mais aussi *« la question de la citoyenneté, la place et le rôle des jeunes dans la société, et quelle image tu leur renvoies de leur place dans la société »*. Les acteurs de l'ESS cherchent à travailler sur les représentations qu'ont les jeunes du travail afin qu'ils puissent lui donner du sens et échapper à l'aliénation qu'il génère souvent. *« La force des CJS, c'est que c'est un vrai projet économique, qui porte des valeurs d'émancipation. [...] l'économie, ce n'est pas toujours sale, ce n'est pas toujours un gros mot et en plus, les jeunes, ils peuvent s'éclater en travaillant. On peut aussi donner du sens à son travail »* (Marie, salariée dans l'ESS).

Favoriser l'autonomie des jeunes est aussi l'un des vecteurs d'engagement des acteurs de l'EP/jeunesse dans ce projet. *« Que ce soit un projet qui travaille clairement l'autonomie des jeunes, qu'il y ait des thématiques comme le travail, l'engagement, voilà l'économie,*

*l'économie sociale et solidaire, la coopération, les prises de décision collective. C'est tous ces éléments-là qui font que ce sont des choses qui nous tiennent à cœur et que l'on a envie de défendre* » (Juliette, salariée dans l'EP).

### **Avec le constat mutuel que les CJS ne sont qu'un outil...**

Convaincus que les CJS sont un espace intéressant d'expression et d'autonomisation des jeunes, d'apprentissage de la prise de décision collective et de la relation à l'argent, les acteurs « économiques » de l'ESS et de l'EP/jeunesse partagent l'idée qu'elles ne restent qu'un outil au service d'un projet jeunesse plus large. « *Considérer que c'est un tout qui résoudra la problématique de l'engagement des jeunes, de la délinquance dans les quartiers populaires, de la déshérence des jeunes dans le milieu rural, c'est se tromper* », résume Jonathan (salarié dans l'ESS). Ces deux familles d'acteurs défendent cependant des stratégies spécifiques en termes de développement global et sur les territoires et possèdent des cultures différentes d'organisation du travail.

### **Mais des objectifs propres à chaque famille d'acteurs**

Le projet d'éducation à la coopération porté par les CJS, et plus largement d'éducation à l'ESS, répond à des préoccupations partagées par de multiples acteurs de l'ESS aujourd'hui. En effet, le secteur de l'ESS, parfois perçu comme une économie banalisée, soumise à un isomorphisme institutionnel et à des pratiques l'écartant de ses utopies fondatrices (Enjolras, 1996; Bidet, 2003; Hély et Moulevrier, 2013), a besoin de ces projets socialement innovants pour redonner du sens à son projet politique.

### **Pour les acteurs « économiques » de l'ESS: des enjeux de changements d'échelle, de renouvellement démographique, de transformation du modèle économique**

Les CJS, fortement ancrées sur les territoires, rendent aux citoyens (jeunes, habitants) un « pouvoir d'agir » économique en créant des espaces publics de proximité (Fraisie, 2003). « *J'ai l'impression que les jeunes subissent beaucoup : subissent le monde de l'entreprise, subissent le fait de devoir choisir un emploi, subissent un patron. Le projet permet de renverser cela en prenant conscience qu'ils peuvent aussi agir : participer aux prises de décision, choisir les prestations qu'ils vont faire, choisir de refuser une prestation avec les conséquences que ça a pour eux. Ça leur permet de voir toutes les potentialités et aussi toutes les contraintes qu'il peut y avoir dans la gestion d'une entreprise. Et de découvrir à quels types de dilemmes ça peut les amener de devoir faire des choix* » (Marie, salariée dans l'ESS).

Autre enjeu pour les acteurs de l'ESS : le renouvellement démographique. Il est estimé qu'environ un quart des salariés de l'ESS, des secteurs associatifs, coopératifs et mutualistes (soit plus de 600 000 personnes), devrait prendre sa retraite d'ici 2020

(CNCres, 2011). Jonathan (salarié dans l'ESS) soutient : *« Ce qui est fondamental aujourd'hui, c'est qu'on renouvelle le projet de l'ESS par la jeunesse à la fois sur des enjeux de renouvellement de responsables, de dirigeants et à la fois dans une dimension de créativité, d'innovation, de nouveaux projets portés par des jeunes. Si on ne le fait pas, l'économie sociale devient une économie sociale de papis, mamies. »*

Les structures employeuses de l'ESS peuvent valoriser dans leur politique de recrutement une expérience au sein d'une CJS. Et les CJS, en initiant les jeunes au modèle coopératif et à l'entreprendre autrement, peuvent susciter l'envie de travailler dans l'ESS et participer à leurs choix d'études et d'orientation professionnelle. Au-delà des jeunes coopérateurs, les animateurs des CJS, après leurs expériences de l'été, sont à même de rejoindre des structures de l'ESS. Les acteurs de l'ESS interrogés sont néanmoins unanimes sur le fait que l'éducation à l'entrepreneuriat coopératif des jeunes ne se traduit pas forcément par une éducation à l'ESS, dans ses dimensions théorique et politique. *« On est plus dans la question de la connaissance, de la rencontre, de l'expérience du faire-ensemble que dans une approche conceptuelle. La prise de conscience qu'on est dans de l'ESS n'est pas là aujourd'hui »* (François, salarié dans l'ESS). Mais, comme le soulignent Hely et Moulevrier (2013), de nombreux salariés de l'ESS, eux-mêmes, ignorent la singularité associative, coopérative ou mutualiste de leur entreprise, et d'autres sont indifférents à la question des valeurs. Comme le constate aussi Christine (salariée dans l'ESS) : *« On accueille régulièrement de nouveaux associés [...] à qui on demande : "Comment tu te retrouves dans les valeurs de l'ESS" et qui disent : "Je ne sais pas." Mais après qui réfléchissent et qui disent : "C'est important d'être impliqué sur son territoire, je fais partie de l'asso machin, si je viens là, c'est que je n'ai pas envie de travailler tout seul, que c'est important pour moi d'être avec d'autres" [...], mais si tu leur dis : "les valeurs de l'ESS", ils disent "c'est quoi ce truc..." »* A l'exemple de ces salariés-associés d'une CAE, à travers les CJS, les jeunes coopérants découvrent l'ESS en la pratiquant. *« Oui, c'est un projet d'éducation à l'ESS, mais ça éduque de manière concrète et pas conceptuelle. L'objectif est que les jeunes vivent collectivement l'entreprise ESS au sens de la démocratie au sein de l'entreprise, comment on répartit la richesse, au sens de quelle utilité sociale on a pour le territoire. Ça, ils le réfléchissent et ils le vivent. Après, ils ne sont pas tous capables en sortant de dire ce qu'est l'ESS, mais on s'en fiche. Par contre, le fait qu'ils aient réfléchi au fait que dans une entreprise, on gagne de l'argent et à qui revient l'argent. C'est un sujet conflictuel, qui amène du débat. Réfléchir à cette question-là est une sacrée éducation à l'ESS »* (Marie, salariée dans l'ESS).

### **Pour les acteurs de l'EP/jeunesse : la défense des enjeux de cohérence d'action sur le territoire**

Les acteurs EP/jeunesse ne sont pas à l'initiative du projet CJS et de sa promotion en Bretagne et en France. Ils ont été sollicités

par les acteurs « économiques » de l'ESS pour travailler à sa mise en œuvre, dans le respect du cahier des charges du modèle québécois. Néanmoins, en tant qu'acteurs partenaires, experts d'un territoire, ils ont à veiller à ce que ce projet respecte les enjeux de cohérence d'action qu'ils développent sur leur territoire.

La question de l'adaptation de ce projet CJS sur un terrain d'action se pose ainsi de manière cruciale, l'organisation et la temporalité d'une CJS n'épousant pas les contours classiques des projets EP/jeunesse. A cet égard, la dimension temporelle du projet questionne. La durée des deux mois d'été qui doit permettre au groupe de jeunes coopérants de créer, puis de faire fonctionner une coopérative de services, paraît trop courte et contraire à la temporalité sur le long terme que veulent impulser les structures jeunesse. « *L'expérimentation doit naître, vivre et mourir en trois mois* », souligne Alain (salarié dans l'EP). « *Ce sont des délais courts pour en tirer des enseignements. Je trouve dur d'inculquer ça comme valeur de la part des CJS, car c'est promouvoir que le projet doit naître, vivre et mourir en trois mois et ne s'épanouisse pas.* » Pour les professionnels interrogés, il est nécessaire de réfléchir à l'évolution de ce modèle et de penser son imbrication, en amont et en aval, avec d'autres appels à la mobilisation des jeunes sur le territoire, afin que celui-ci prenne un sens dans une démarche globale d'accompagnement des jeunes vers la participation et l'émancipation.

Mais l'évolution n'est pas encore à l'ordre du jour. Les CJS apparaissent aussi pour beaucoup comme un projet trop cadré. « *On nous avait bien fait comprendre qu'il y avait un label derrière et qu'on ne pouvait pas faire n'importe quoi avec ce projet-là* », explique Juliette (salariée dans l'EP). Et cher : une CJS coûte 20 000 euros, emploi deux animateurs à temps plein pendant deux mois et touche quinze jeunes. Pour Philippe (salarié dans l'EP), le principe d'universalité de l'éducation populaire n'est pas atteint. « *Ce n'est pas universel, c'est quelques-uns. C'est quinze jeunes qui vont avoir des moyens énormes.* » Au-delà du coût, ce sont aussi les retombées de cet investissement qui posent problème. Juliette (salariée dans l'EP) a « *le sentiment que pour les jeunes que l'on a accompagnés sur cet été, il n'y a pas vraiment eu de suite derrière. Et c'est dommage de faire un projet qui va durer deux trois mois, et qu'en fait, les jeunes, derrière, on ne sache pas trop où ils en sont* ».

Le modèle exige en effet une forme particulière de mise en œuvre qui semble souvent inappropriée, demandant au terrain de s'adapter au modèle et non l'inverse, comme le prônent ces professionnels des structures jeunesse. « *Le projet québécois n'est pas forcément adaptable. Entre un quartier, un quartier sensible, une petite commune en montagne en rural, tout ça, on ne va pas bosser le projet de la même façon* », soutient Olivier (salarié dans l'EP). « *Ce n'est pas parce qu'il y a une charte de bonne conduite de machin, qu'il faut faire avec trois commissions, bien, qu'il faut faire comme ça. Non, il faut faire évoluer, qu'il s'adapte au territoire, au terrain, au fonctionnement, aux besoins des jeunes.* »

Malgré ces enjeux et perceptions divergentes, le partenariat qui se noue autour des CJS entre les structures « économiques » de l'ESS et de l'EP/jeunesse, dans le comité local durant les temps de préparation et d'évaluation du projet et dans les interactions de l'été lorsque la CJS fonctionne, permet de l'interconnaissance et une évolution des positionnements des différents acteurs.

### **Les CJS : un partenariat qui participe aussi à déconstruire les préjugés**

#### **Faire ensemble avec ses spécificités**

Les CJS donnent l'opportunité à des structures qui se méconnaissent de travailler ensemble et de s'enrichir de leurs pratiques et connaissances mutuelles. Pour Marie, salariée dans l'ESS, « *les CJS sont le seul projet qui permette de faire bosser ensemble des structures jeunesse plutôt associatives et des structures plus économiques et plus entrepreneuriales. L'intérêt est d'apprendre aux deux à se découvrir, se parler, s'enrichir mutuellement. [...] Tous les retours disent "on a mis autour de la table des gens qui n'avaient jamais bossé ensemble" et même si ce n'est pas parfait, c'est quand même un sacré progrès par rapport à ce qui se faisait avant* ». De la même façon, pour Romain, salarié dans l'EP, « *pour moi, c'est la première fois qu'on pouvait travailler avec des acteurs économiques et je trouvais ça très riche. Justement, je trouve qu'il y a une assez bonne osmose et des intérêts communs entre les acteurs économiques et les acteurs jeunesse* ». La reconduction annuelle du projet permettra peut-être d'améliorer encore le partenariat entre les acteurs « économiques » de l'ESS et ceux de l'EP/jeunesse, comme l'explique encore Marie : « *Aujourd'hui, on n'a pas encore réussi à faire fonctionner correctement le binôme parrain jeunesse/parrain économique. Idéalement, il faudrait qu'ils travaillent plus ensemble, mais l'été chacun est pris dans ses contraintes. C'est plus une juxtaposition des accompagnements qu'un coaccompagnement.* »

#### **Apprendre à travailler la question économique dans l'éducation populaire**

Si les structures « économiques » de l'ESS revendiquent de faire de l'économie autrement, de fonctionner à lucrativité limitée, en considérant l'argent, le capital, comme un moyen et non une fin, le rapport à l'argent et à l'entreprise n'est pas toujours simple dans les structures associatives de l'EP/jeunesse. « *Parfois, le monde associatif pense qu'il est un peu meilleur que les autres parce que son rapport à l'argent est différent. Le côté moralisateur revient un peu de temps en temps en disant "Mais nous, on ne fait pas de bénéfice ou on fait des bénéfices, mais les résultats ne sont pas repartis entre les sociétaires ou les actionnaires, la question du profit n'est pas présente."* Et même quand on est dans le secteur coopératif, quand on est dans l'ESS, on a beau expliquer que la répartition des richesses n'est pas

*faite comme dans une entreprise classique, n'empêche que c'est quand même une boîte quoi... c'est une entreprise* » (Christine, salariée dans l'ESS). En montrant à ces acteurs de l'EP/jeunesse, de l'intérieur, le fonctionnement d'une coopérative, le projet CJS a permis de modifier certaines de leurs représentations sur l'entrepreneuriat dans l'ESS et l'argent : *« Au début, il y avait des réticences des acteurs jeunesse sur la question économie-entreprise. "C'est de l'arnaque, vous faites bosser les jeunes, ils ne gagnent rien à la fin de l'été." Mais il y a eu une évolution dans l'attitude de ce jeune entre le début et un an après. Il avait besoin d'expérimenter. Il a fait le lien dans la CJS avec le côté EP, autour du collectif, des projets ensemble* » (François, salarié dans l'ESS). Philippe, salarié dans l'EP, confirme : *« Je trouvais que c'était une bonne façon d'aborder la question de l'argent et de l'engagement, dans un cadre plus structuré, avec des règles, et pas les règles du capitalisme ultralibéral. C'est ça qui était intéressant : de la solidarité, de l'implication, des décisions collectives. Nos animateurs socioculturels, ils ont du mal à aller sur ces questions-là, parce que c'est pas leur culture, c'est pas leur élément [...]. Je trouve que la CJS, dans nos milieux d'éduc pop un peu heu... où l'argent fait peur, c'est intéressant de l'amener. »*

Ces éléments montrent que le projet CJS éduque à l'économie non seulement les jeunes, mais également les structures de l'EP/jeunesse. Il interroge alors la place que l'éducation populaire peut prendre dans l'accompagnement des jeunes à trouver des réponses à leurs besoins socio-économiques. *« Si je devais avoir un souhait sur les effets institutionnels des CJS, c'est sur cette dimension-là. T'as plein d'acteurs de l'animation et de l'EP dans les quartiers, mais qui ne font que de l'animation, qui ne passent pas le champ économique et pourtant, aujourd'hui, les jeunes, les habitants ont besoin de réponses socio-économiques à leurs problématiques de santé, d'alimentation, de logement, d'éducation etc. L'enjeu pour l'ESS et l'EP c'est d'arriver à faire ce croisement-là* » (Jonathan, salarié dans l'ESS). Parallèlement, l'éducation populaire n'aurait-elle pas un rôle à jouer pour permettre aux jeunes d'acquérir un esprit critique sur le fonctionnement économique ? Pour Juliette (salariée dans l'EP) : *« C'est justement l'occasion de mettre une touche d'éducation populaire aussi sur ces questions [économiques]-là [...], expliquer plusieurs possibilités et laisser au jeune l'opportunité de choisir vers quel modèle il veut aller, en tout cas de susciter des questions. »*

Mais aller dans cette direction pose la question de l'espace laissé à l'économie en général et à l'ESS dans les formations d'animateurs. En 2001, l'offre publique de réflexion sur l'avenir de l'éducation populaire mettait en avant la nécessité d'*« introduire une éducation critique sur l'économie dans les formations des animateurs [...] avec une démarche d'éducation populaire pour donner des contenus d'analyse sur la compréhension des mécanismes économiques et la marchandisation* » (Lepage, 2001, p. 91). Un long chemin reste à parcourir...

### **Les CJS, un projet pour redonner du sens politique aux acteurs ?**

---

En devenant lauréat de « La France s'engage », le projet CJS prend aujourd'hui de l'ampleur et s'organise en réseau pour favoriser son développement sur le territoire français. L'objectif est d'atteindre 60 CJS pour 2017 avec la mobilisation de 800 jeunes, 120 animateurs et 350 structures des comités locaux. Ce développement exponentiel doit néanmoins être maîtrisé et ne pas tomber dans l'ornière de l'institutionnalisation. Il est vrai que les collectivités territoriales sont séduites par cette nouvelle expérience. Elles n'y voient parfois qu'un dispositif de plus, pouvant valoriser l'image des jeunes et la leur par la même occasion. Ce terme même de dispositif est contesté par les acteurs du projet, qu'ils viennent du champ « économique » ou « éducatif » de l'ESS. En effet, ils promeuvent les CJS avant tout comme « *un projet avec les acteurs du territoire* » (Marie, salariée dans l'ESS) qui peut, précisément à ce titre, retisser les liens entre acteurs « économiques » et « éducatifs » de l'ESS s'entendant communément sur les valeurs de transformation sociale, de démocratie, d'émancipation et de solidarité; tout en respectant leurs différences. Si ce projet peut être envisagé comme un outil permettant une action commune, il doit également être considéré comme pouvant redonner du sens politique à des acteurs qui n'ont plus toujours comme priorité d'éveiller au sens critique. D'autres initiatives de rapprochement entre ces deux familles de l'ESS sont aujourd'hui en œuvre en Bretagne (services civiques d'éducation à l'ESS, coopératives jeunes majeurs) et pourront faire progresser la réflexion.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- Amsellem-Mainguy Y. et Timotéo J.**, 2012, *Atlas des jeunes en France*, Paris, Autrement, Collection Atlas/Monde.
- Bidet E.**, 2003, « L'insoutenable grand écart de l'économie sociale. Isomorphisme institutionnel et économie solidaire », *Revue du MAUSS*, vol. 1, n° 21, p. 162-178.
- Coopérer pour entreprendre**, 2016, « Bilan d'activité saison 2015 », CJS.
- CNCRES**, 2011, « Départs à la retraite des effectifs salariés de l'ESS et stratégies des entreprises pour y faire face », Observatoire national de l'ESS/CNCres.
- Demoustier D.**, 2001, *L'économie sociale et solidaire*, Paris, Syros.
- Demoustier D., Wilson-Courvoisier S.**, 2009, « L'enseignement initial de l'économie sociale et solidaire : un enjeu stratégique », *Recma*, n° 311, p. 59-71.
- Douard O.**, 2008, « Education populaire et économie sociale? », article publié par la Cress Languedoc-Roussillon, 2 décembre 2008.
- Draperi J.-F.**, 2011, *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise? Capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod.
- Enjolras B.**, 1996, « Associations et isomorphisme institutionnel », *Recma*, n° 261, p. 68-76.
- Fraisse L.**, 2003, « Economie solidaire et démocratisation de l'économie », *Hermès*, n° 36, p. 137-145.
- Hély M., Moulévrier P.**, 2013, *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, Paris, La Dispute.
- Lepage F.**, 2001, *Le travail de la culture dans la transformation sociale : une offre publique de réflexion du ministère de la Jeunesse et des Sports sur l'avenir de l'éducation populaire*, Paris, ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Maunay E., Poisson F.**, 2017, « L'action collective des adolescents : premiers pas d'entrepreneurs ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 75, p. 89-101.
- Maurel C.**, 2011, *Education populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, L'Harmattan.
- Mesnil A., Morvan A., Storaï K.**, 2015, « Pour une éducation populaire politique », *Silence*, n° 440, p. 12-14.
- Mignon J.-M.**, 2007, *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris, La découverte.
- Morvan A.**, 2011, « Pour une éducation populaire politique. A partir d'une recherche-action en Bretagne », thèse de doctorat soutenue le 6 décembre 2011, université de Paris VIII-Vincennes-Saint-Denis.
- Neyret G.**, 2006, « Mise en perspective des recherches », in *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, sous la dir. de J.-N. Chopart et al., Paris, La Découverte « Recherches », p. 9-50.
- Rospabé S., Lebreton H., Maunay E., Point M. L.**, 2016, « Les coopératives jeunesse de services : adaptation au contexte français d'un projet québécois d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif des jeunes » in *Formes et fondements de la créativité dans l'ESS*, sous la dir. de L. Lethielleux et M. Combes-Joret, Epure.